

## PROGRAMME

### 9 h – 10h / Propos introductifs

9h Guy CANIVET, *Premier président honoraire de la Cour de cassation, Président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

9h15 Dominique ATTIAS, *Avocate, Ancienne Vice-Bâtonnière de l'ordre des Avocats à la Cour de Paris, Secrétaire Générale de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

9h30 Hilde DEMARRÉ, *Project manager, médiateur international à Missing Children Europe Bruxelles* : « Impact des déplacements illicites et de leur traitement juridique sur les enfants »

9h45 Victoria GRAMSE : « **Témoignage d'une enfant déplacée** »

### 10h – 11h / Trente-trois ans après la Convention de La Haye

Président de séance : Bernard VATIER, *Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, Vice-Président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

10h15 Bénédicte VASSALLO, *Avocat Général à la Cour de cassation, membre de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant* : « **Etat des lieux et panorama des outils** »

10h30 Philippe LORTIE, *Premier Secrétaire de la Conférence de la Haye de droit international privé, Vice-Président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant* : « **Le rôle moteur de la Conférence de la Haye** »

10h45 Christelle HILPERT, *Cheffe du bureau du droit de l'Union, du droit international privé et de l'entraide civile -Direction des affaires civiles et du Sceau, Ministère de la justice* : « **Evolution procédurale** »

### 11h –12h / La situation de l'enfant déplacé : les problématiques récurrentes

Président de séance : Jean-Pierre ANCEL, *Président honoraire de la Première Chambre civile de la Cour de cassation, Vice-Président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant.*

11h15 Estelle GALLANT, *Maître de Conférence à l'Université Paris I* : « **La résidence de l'enfant déplacé** »

11h30 Rachel le COTTY, *Conseiller référendaire à la Cour de cassation* : « **Les exceptions au retour** »

11h40 Delphine ESKENAZI, *Avocat aux Barreaux de Paris et New-York* : « **La parole de l'enfant déplacé** »

### 14h - 15h30 / Les différents acteurs au soutien de l'enfant déplacé et de sa famille

Présidente de la table ronde : Fanny BUSSAC, *Magistrat, Coordinateur de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature*

14h15 Alla DYUKA, *Juriste, hotline européenne 116 000, Centre Français de la Protection de l'Enfance - Enfants Disparus.*

14h30 Stéphane HARZELEC, *Adjoint à la Cheffe de la mission pour la protection des droits des personnes, Chef du bureau de la protection des mineurs et de la famille*

14h45 Jean-Michel PELTIER, *Procureur de la République adjoint -Toulouse, ancien magistrat de liaison*

15h Amin ENNABLI, *Magistrat de liaison marocain à Paris, Ministère de la Justice du Royaume du Maroc*

15h15 Malika MIMOUNI, *Intervenant social au sein de la Cellule de médiation familiale internationale du Ministère de la Justice*

### 15h30 – 16h30 / Le réseau international des juges de La Haye : un réseau immédiatement opérationnel

Président de séance : Philippe LORTIE

15h45 Juge La Haye français : Dominique SALVARY, *Conseillère à la Cour d'appel de Paris*

16h Juge la Haye néerlandais : Annette OLLAND, *Juge principal, Division du droit de la famille et de la protection internationale de l'enfant, Tribunal du District de La Haye*

### 16h30 – 17h / Conclusion : Projets d'évolution en cours dans le cadre de la Convention de la Haye et du Règlement Bruxelles II bis

16h30 Alexandre BOICHÉ, *Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

16h45 Françoise MONÉGER, *Professeur de droit honoraire, Membre de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements et inscriptions : [Alccolloque2018@gmail.com](mailto:Alccolloque2018@gmail.com)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AVOCATS

EFB – Service de la formation continue

Inscription uniquement en ligne

<http://www.efb.fr/formation-continue/formations/efb.html>



L'équipe formation continue est à votre écoute.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires

et besoins : [efbc@efb.fr](mailto:efbc@efb.fr)



7H validées au titre de la formation continue des avocats

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS MAGISTRATS

<https://formation.enm.justice.fr>



L'ALC, l'ENM et l'EFB organisent un colloque sur :

# L'ENFANT AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS ILLICITES INTERNATIONAUX : DROITS ET PRATIQUES

## Le 25 Juin 2018 de 9h à 17h

A la Grand-Chambre de la Cour de cassation –

5 quai de l'Horloge 75001 Paris